



UNE ANNÉE HAUTE EN COULEUR !

PHARMACIE DE SAINT-GERMAIN
Catherine Chambonnet

Une équipe à votre écoute
Livraison à domicile

Location et vente de matériel médical
Orthopédie - Homéopathie - Phytothérapie
Produits vétérinaires

1 rue du Soleil Levant - 43700 ST-GERMAIN-LAPRADE - Tél. 04 71 03 02 28

EASY 43
Assistance Administrative

Emilie BONNEFOY
Secrétaire indépendante


MANDATAIRE ADMINISTRATIF ET FINANCIER

43350 Saint-Paulien
easy43@orange.fr
06 44 78 40 63
easy43.fr

CEC les conseils professionnels d'Alsace
maprimérov

HELLO nails
STUDIO

Prothésiste Ongulaire
Saint Germain Laprade
Sur rendez vous 06 18 42 36 10



DEPUIS 1998
FOUNTAIN VELAY
PARTENAIRE BOISSONS MULTIMARQUE
POUR LES ENTREPRISES & PROFESSIONNELS
SUR LE 15, 43, 48

PROXIMITÉ ET SUIVI

Tél. 04 71 03 59 54
E-mail : fountain.velay@orange.fr - www.fountain.fr

FOUNTAIN
FOURNISSEUR DE BONNE HUMEUR

7, rue du Soleil Levant - 43700 Saint-Germain-Laprade

Oléon Motoculture

ZA Est Rue Croix St Isidore 43100 BRIOUDE Tél. 04 71 50 10 07	Rue J.B Lamarck - ZA Bombe 43700 ST-GERMAIN-LAPRADE Tél. 04 71 06 64 20	NOUVEAU ! (anciennement Ets Vidal) 1 ZA Nolhac 43350 SAINT-PAULIEN Tél. 04 71 06 04 05
---	---	--

Bricopro Votre maison, vs. nous aider
univert Matériel de Parcs et Jardins
SCAR

altipac GÉOTHERMIE
ALTIPAC GEOTHERMIE

Z.I. Blavozy/St Germain
643 rue Jean Baptiste Lamarck
43700 ST GERMAIN-LAPRADE
Tél. : 04 71 01 40 15

E-mail : contact@altipac-geothermie.fr - www.altipac-geothermie.fr

chapis solaire
autoconsommation/aérovoltaïque
photovoltaïque

Sarl CHAPUIS électricité - ZA 43260 Lantriac
Tél. : 06 80 62 34 89 - chapuselectricite@orange.fr

Proxi

Livraison à domicile
Saint Germain Laprade - 04 71 03 50 69

Auvergne ASCENSEURS

ASCENSEURS privés & publics
MONTE CHARGES / MONTE ESCALIERS
PORTES PIÉTONNES

249, av. Blaise-Pascal - ZI de Bombes
43700 ST-GERMAIN-LAPRADE
contact@auvergne-ascenseurs.fr / 04 71 57 53 69
www.auvergne-ascenseurs.fr

SARL GILLETT.com
Matériel T.P et Agricole

SLANETRAC

Tél. 04 71 08 06 80 - 06 78 63 88 21 - materiel@sarlgillett.com
Les Pandraux - 43700 Saint-Germain-Laprade

Vous accompagner dans tous vos projets d'impression!

auraprint-x scop-solutions
5 impasse des Dépôts - ZA La Guide 1
43200 Yssingaux
04 71 65 14 76
auraprint-x.fr

REBOUL
IMPRIMERIE
716 511 731 600 26
24 - 26, rue des Haveurs - ZA Montmartre - BP 351
42100 Saint-Étienne
04 77 81 59 59

BROG Travaux Routiers

- Enrobé à chaud / Enduits
- Terrassement
- Béton désactivé
- Pose de bordures, pavés, dalles
- Réseaux humides / secs
- VRD

TÉL. : 04 71 00 45 45 • contact@broctr.fr
10 ZA LACHAMP - 43260 ST-PIERRE-EYNAC

SOMMAIRE

Édito du Maire p. 3
Infos pratiques p. 4
État-civil..... p. 5
Rétrospective p. 6 à 8
A l'honneur p. 9
Finances p. 10-11
Inauguration du complexe sportif p. 12
Booste ton avenir p. 13
Travaux p. 14-15
Solidarité / CCAS p. 16
Communauté d'Agglomération .. p. 17
Retour de J.O. p. 18-19
Environnement / Sécurité
Qualité de vie p. 20-21
Culture p. 22-23
Sivom p. 24-25
Ecoles p. 26
Calendrier manifestations . p. 27 à 29
Randonnez à St-Germain p. 31



Retrouvez l'actualité de votre commune sur stgermainlaprade.free.fr



Bulletin municipal Saint-Germain-Laprade

Directeur de la publication : Guy Chapelle

Rédaction - Diffusion : Mairie de Saint-Germain-Laprade
Tél. : 04 71 03 00 77

Coordination, photos et relecture : Marie-Claude Béal,
Mireille Defay, Odile Defay, Françoise Guillot, Sylvie Bonnardel,
Adrienne Wierzbka et Jean-Christophe Vera.

Conception - Mise en page - Edition - Régie publicitaire :
EXCEPTO - 16 Bd Président Bertrand - 43000 Le Puy-en-Velay
Tél. : 04 71 09 77 85 - www.excepto.fr

Impression : Auraprint-X

Imprimé sur papier PEFC par une imprimerie labellisée Imprim'Vert.

Reproduction interdite - Dépôt légal à parution. L'éditeur décline toute responsabilité pouvant résulter des erreurs qui, malgré les soins apportés à la rédaction auraient pu se produire.



Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. / pefc-france.org



ÉDITO DU MAIRE

L'année 2024 a été marquée par les élections européennes et des législatives imprévues subies par tous. L'avenir reste bien incertain pour les communes et leurs citoyen·nes. Les Françaises et les Français veulent une meilleure écoute pour répondre aux difficultés qu'ils vivent tous les jours. Les choix du gouvernement nous impacteront diversement, nous ferons face, comme nous l'avons toujours fait, avec sérieux et unité, pour soutenir les plus fragiles.

Pour autant, notre pays est en paix, nous sommes libres, en démocratie. Ceci n'a pas de prix, quand on voit les peuples en guerre, ou anéantis par des catastrophes naturelles. C'est bien notre confiance dans l'autre, dans la solidarité, qui nous permet de tenir debout, continuer et espérer, dans les moments les plus durs.

L'année 2024 aura été marquée, pour notre commune, par l'achèvement de la révision générale de son Plan Local d'Urbanisme, après plus de 3 années de travail sur l'avenir et l'orientation de l'aménagement de notre territoire. Tous les membres de l'équipe municipale ont contribué à ces projets qui seront structurants pour les décennies à venir et les jeunes générations d'aujourd'hui. Nous avons voulu et avons obtenu que ce PLU permette à Saint-Germain-Laprade de rester une commune attractive, accueillante, respectant son environnement, gardant son cachet architectural de commune rurale avec ses trois bassins de vie, ses écoles, son dynamisme associatif et la culture du « vivre ensemble ».

C'est bien ce vivre ensemble et cette cohésion territoriale qui doivent guider les choix budgétaires qui nous attendent tant au sein de la Commune qu'au niveau du Sivom de Fleuve En Vallées, de la Communauté d'Agglomération du Puy, et du Département.

L'avenir de notre commune passe par le devoir de mémoire, pour ne pas oublier que les équilibres sont fragiles pour rester, notamment, en paix. Mais, l'avenir c'est aussi la vision et les projets de nos jeunes. Aidons-les à débattre et s'engager dans leurs choix, que ce soit au sein du Conseil Syndical des Enfants, qui s'est installé dernièrement, du Comité des Fêtes, des groupes de projets d'ados, et des associations dans lesquelles ils participent à leur manière à la vie de la cité.

L'intérêt public est utile à tous les habitants. Des femmes et des hommes, avec une grande implication, le font vivre au quotidien. Il nous permet de faire société et c'est un véritable amortisseur de crises.

Alors, ensemble, 2025-2035, nous construirons Saint-Germain-Laprade de demain, toujours au cœur des équilibres.

Toute l'équipe se joint à moi pour vous souhaiter une belle année 2025!

Le maire, Guy CHAPELLE

• SERVICES MUNICIPAUX •

■ MAIRIE

1 place de la Mairie
43700 St-Germain-Laprade
Tél. 04 71 03 00 77
secretariat@saintgermainlaprade.fr

Horaires d'ouverture au public :

- Lundi : 14h - 18h.
- Mardi : 9h - 12h et 14h - 18h.
- Mercredi : 9h - 12h et 14h - 17h.
- Jeudi : 9h - 12h.
Fermé l'après-midi.
- Vendredi : 9h - 17h en continu.
- 1^{er} et 3^e samedis de 10h à 12h :
permanence des élus.

■ RESTAURANT MUNICIPAL

Réservation repas pour particulier
Tél. : 04 71 03 00 77

■ SIVOM

Tél. : 04 71 03 43 63
contact@sivom.org

■ CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)

1, place du Souvenir
43700 Saint-Germain-Laprade
Tél. : 04 71 03 00 77
Permanence le mercredi de 9h30 à 11h45 et sur rendez-vous.

■ CENTRE CULTUREL

2, rue du Soleil Levant
43700 Saint-Germain-Laprade
Tél. : 04 71 03 59 22
centreculturel@saintgermainlaprade.fr

Horaires d'ouverture au public :

- Lundi : 13h30 - 18h
- Du mardi au vendredi : 9h - 12h et 13h30 - 18h

■ COMPLEXE SPORTIF

Gardien du complexe
Tél. : 04 71 03 09 27
ou 06 08 35 98 38
Renseignements, réservations
au Centre culturel

■ MÉDIATHÈQUE

2, rue du Soleil Levant,
43700 Saint-Germain-Laprade
Tél. : 04 71 03 56 70
mediatheque@saintgermainlaprade.fr

Horaires d'ouverture au public :

- Lundi : 9h - 12h
- Mardi : 15h30 - 18h30
- Mercredi : 9h - 12h et 15h30 - 18h30
- Vendredi : 15h30 - 18h30
- Dimanche : 10h30 - 12h



DEVENEZ CORRESPONDANT DE PRESSE !



*L'Éveil et La Tribune
cherchent des correspon-
dants de presse sur le secteur
de St-Germain-Laprade.
Si vous êtes intéressés, merci
de vous adresser au centre
culturel qui fera suivre.*

• MÉDICAL, PARAMÉDICAL, SOCIAL •

■ CABINET MÉDICAL

3 rue du Soleil Levant
43700 St-Germain-Laprade
Tél. : 04 71 03 50 31

■ PHARMACIE :

Dr CHAMBONNET
1 rue du Soleil Levant
43700 Saint-Germain-Laprade
Tél. : 04 71 03 02 28

■ OSTÉOPATHE :

M. CHEVALIER
3a rue du Soleil Levant
43700 Saint-Germain-Laprade
Tél. : 06 05 10 78 40

■ INFIRMIERS À DOMICILE

Mme BOUSSIT, M. MERLE,
M. COURBET, Mme NICOLAS
3 rue du Soleil Levant,
43700 Saint-Germain-Laprade
Tél. : 04 71 03 51 97

■ KINÉSITHÉRAPEUTE :

M. MASSENET BREAT
3 rue du Soleil Levant
43700 Saint-Germain-Laprade
Tél. : 04 71 03 36 15

■ DENTISTE : Dr MEGE

3 passage du Presbytère
43700 St-Germain-Laprade
Tél. : 04 71 03 50 64

■ OPHTALMOLOGISTE :

Dr MERCADAL
4 impasse du Planet
43700 Saint-Germain-Laprade
Tél. : 09 88 35 98 94

■ ASSISTANTE SOCIALE :

Mme COIN
Permanences les mardis matin des
semaines paires, à partir de 8h15
1, place de l'Église
43700 Saint-Germain-Laprade
Tél. : 04 71 07 44 09 pour RDV
Tél. : 04 71 03 00 77 mairie



• SERVICES DIVERS •

■ DECHETTERIE

Zone Industrielle
43700 Saint-Germain-Laprade
Tél. : 04 71 03 55 00
Ouverte lundi, mardi, jeudi,
vendredi et samedi de 9h30 à
12h et de 14h à 17h.
Le mercredi de 14h à 17h.

■ LA POSTE

place de l'Europe
43700 Saint-Germain-Laprade
Heures d'ouverture :
du lundi au vendredi 9h - 12h
et 14h30 - 16h30
Départ du courrier à 15h30

■ COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

16, place de la Libération
B.P. 50085
43003 Le Puy-en-Velay
Tél. : 04 71 04 37 00
contact@agglo-lepuyenvelay.fr

NAISSANCES

- BOYER Nino, Laurent, Eric 1^{er} janvier
- COMTE Alba, Victoire 13 janvier
- COURBIS Aurora, Josette, Maria..... 2 mars
- MAJKSNER Inès..... 3 mars
- KAMARA Noa..... 4 mars
- KAMARA Mahdi 4 mars
- BONNEFOUX Mathis, Jules.....14 mars
- ROUX - PANDRAUX Gabin, Edgar31 mars
- GAYREL Augustin, Nicolas, Gabriel..... 20 juin
- ISSARTEL Inès..... 25 juin
- FAURIAT - CROSEMARIE Tayana, Stéphanie, Sandrine .. 15 juillet
- JULLIEN Adèle16 juillet
- SAHUC Yara, Chantal, Lydie..... 17 juillet
- VINCENT Flavie, Octavia..... 25 juillet
- FONO Kafa, Gabriel-Faith..... 2 août
- BONNAUD - FAVA Livio..... 16 août
- DUFLOS Adèle, Marion..... 17 septembre
- SOUCHON Wesley, Lewis, Nessim 18 septembre
- GARARA Yéline, Sophie, Marcelle 3 octobre
- AKSOY Esmé..... 3 octobre
- CHARROIN Paul, Christian, Denis 25 octobre
- MOREL - MARQUES Deva Désiré 29 octobre
- GUIZON Olivia, Charlie..... 18 novembre
- BARDIN Ruben, Stanislas, Francisco..... 3 décembre
- DAVID Edgar, Louis, Fernand 14 décembre
- PETIT Mélya 18 décembre

MARIAGES

- NEGRON Olivier et ROUX Amandine..... 27 avril
- BEGHIN Anthony, Angélo, René
et GAUTIER Elodie, Cléa..... 4 mai
- SAHUC William Georges Henri
et MARGELLI Vanessa..... 6 juillet
- TEYSSONNEYRE Quentin
et MARION Magali, Andrée..... 20 juillet
- DEPARDIEU Sébastien, Cyril
et MOREAU Diane, Sophie, Akissi..... 8 août
- VINCENT Davy et BERTRANDY Charlotte..... 30 août
- GARDES Kévin, Pierre
et BERNEAU Margerie..... 14 septembre
- COURBIS Florian Nicolas Stéphane David
et CHARLEMAGNE Natacha..... 14 décembre

PACS

- HERRERO Ludovic et BOUDET Solange 17 janvier
- BUCHERE Franck et BOYER Chloé..... 5 mars
- PONS Silvère et VIGOUROUX Cindy 19 octobre

TRANSCRIPTIONS DE DÉCÈS

- POIZEAU épouse LECUYER Gilliane, Magali 29 décembre 2023
- VIGOUROUX Bernard Rémy Louis 11 janvier
- RIBEIRO LOPES née PIOT Béatrice..... 25 février
- TEYSSONNEYRE Gérard René 21 mars
- GERENTES Pierre Louis 21 mars
- SOUBEYRAND épouse BOYER
Germaine Joséphine Paulette 30 mars
- BARRIER Michel Alexis..... 1^{er} avril
- GUILLOT Paul Auguste Marie..... 9 juillet
- SIMON Joseph Auguste..... 22 juillet
- JOUBERT Gérard Guy Raoul 5 août
- MARTIN Jean-Luc, André 8 septembre
- FAYOLLE Marie-Louise, Antonia..... 9 octobre
- MASSON épouse DELABRE Monique, Elise 28 octobre
- DE CLERICO Marie-Joséphine, Gabrielle 7 novembre
- MERGOIL Christian Claude..... 8 février
- ANDRE Raymond André Auguste..... 3 juin

DÉCÈS

Travaux Publics - Carrières

EYRAUD SARL

Terrassement - Réseaux - Carrières - Concassage

Vente aux particuliers / Professionnels


- Matériaux de Carrières / Recyclés / Décoratifs
- Terre végétale - Sable - Gravier

PLATEFORME de Peyrard : Tél. 06 82 69 97 59

43150 Le Monastier/G. • Tél. 04 71 03 86 49 • sarl.eyraudfils@wanadoo.fr



VINCENT



ST GERMAIN
04 71 03 05 88

LA SAUVETAT
04 71 08 21 44


YSSINGEAUX
04 71 65 08 57

SAUGUES
04 71 77 80 08


LANGOÑNE
04 66 69 04 71

MOTUL

Fiouls Charbons Granulés Lubrifiants



SARL JVF



5 stations à votre service

24h/24 7j/7

Tous carburants
AdBlue

RÉTROSPECTIVE...

Carnaval



Théâtre : Des gommages corporels



Atelier Répare



Soirée impro avec les Tréteaux de Peynastre



Commémoration du 8 Mai 1945



Chasse aux œufs organisée par le Comité des Fêtes



Fête du Jeu



Le Saint-Germain Blavozy Handball mis à l'honneur par le CDOS 43 : Le maire a remis la médaille de la performance sportive individuelle à Olympe Jacot. L'équipe Senior Féminine Départementale a reçu le trophée de la performance sportive collective.



RÉTROSPECTIVE...

Récital de la classe de violoncelles du Conservatoire



Interfolk avec l'Ouganda



Soirée Magie au centre culturel



Spectacle dans les Assemblées



Le Color Run lors de la vogue !



Belle fréquentation lors de la fête de la Bio



Vernissage d'exposition



Spectacle jeune public



RÉTROSPECTIVE...



Repas des aînés



Révision du Code de la route



Rencontres annuelles avec les élus



Rencontre annuelle dans les villages



Présentation du système anti intrusion dans les écoles



Convention avec l'entreprise RV Construction et le SDIS dans le cadre des pompiers volontaires en entreprise



Visites théâtralisées avec SLT



Commémoration du 11 Novembre 1918

DISCOURS DE M. YVAN CORDIER, PRÉFET DE LA HAUTE-LOIRE, LORS DE LA REMISE DE LA LÉGION D'HONNEUR À M. EDMOND ANDRÉ AU PUY-EN VELAY, LE 19 DÉCEMBRE 2024

« Mesdames et Messieurs les élus,
Mesdames et Messieurs les
représentants d'associations d'Anciens
Combattants,
Mesdames et Messieurs
les sous-préfets,
Monsieur Edmond ANDRÉ,

C'est avec émotion et fierté que nous nous réunissons pour honorer Monsieur Edmond ANDRÉ, et lui remettre la Légion d'honneur. Cette cérémonie est un moment précieux qui nous rappelle que le courage et le don de soi méritent la reconnaissance et la gratitude de la Nation. L'engagement et le dévouement de Monsieur ANDRÉ illustrent les plus hautes valeurs de notre République.

En présence de ses proches, Monsieur ANDRÉ se voit attribuer la Légion d'honneur, distinction suprême de notre République, au grade de « Chevalier » pour ses actes de bravoure et de Résistance au service de notre pays durant les heures tragiques de la Seconde Guerre mondiale.

Dans les années d'occupation, alors que notre pays vit sous l'oppression, certains hommes et femmes se dressent en Haute-Loire. **La Haute-Loire est une terre de résistance.** Profitant de nos reliefs, des maquis se constituent, notamment au Mont Mouchet dont le souvenir a été rappelé par le Général de Gaulle lors de sa visite en 1959. Ces hommes et ces femmes ont refusé la lâcheté et ont relevé la tête. Ils choisissent le combat clandestin pour la liberté, au mépris des risques, au prix souvent de leur propre vie. Monsieur Edmond ANDRÉ est de ceux-là.

Dès février 1943, alors qu'il est sur le point d'être enrôlé aux Chantiers de la Jeunesse Française dans le cadre du Service du Travail Obligatoire (STO), Monsieur Edmond ANDRÉ fait un choix décisif, celui de rejoindre la Résistance. Enfermé dans les Arènes d'Arles, il parvient à s'échapper. **Il entre en contact, grâce à l'intermédiaire de Léon KRAMER, avec les forces des Mouvements Unis pour la Résistance (MUR) et prend l'un de ses nombreux alias : « Eymard ».**

Dès lors, son engagement ne faiblira jamais. Avec discrétion mais détermination, **Monsieur ANDRÉ participe au parachutage historique**



des Barreaux, sur la commune de Vissac, en mai 1944. Sous les ordres de Raymond TERRASSE, dit « Terrier », il contribue à la distribution d'armes qui serviront à repousser l'occupant et à préparer la Libération. Rejoignant le domicile de ses parents à Saint-Germain Laprade, Monsieur ANDRÉ façonnera clandestinement des faux documents et des tracts pour protéger ceux qui sont opprimés en Haute-Loire.

Le danger est omniprésent. Mais Monsieur ANDRÉ ne recule pas. **Il est hébergé clandestinement à Fargettes, chez Madame Paulette MICHEL. A son tour, au péril de sa vie, Monsieur ANDRÉ constituera un refuge pour d'autres résistants traqués, ainsi que pour des familles juives.** Parmi eux, Jean HELLER, tragiquement arrêté et fusillé en juillet 1944 à Toussieu. Son sacrifice, comme tant d'autres, nous rappelle le prix de la liberté et l'impératif moral de la lutte contre l'antisémitisme.

Il fallait une force d'âme exceptionnelle pour oser agir ainsi, pour braver l'ennemi. Monsieur ANDRÉ a répondu à l'appel de l'honneur, incarnant l'idéal de la France libre. C'est ainsi que dans les fermes de Haute-Loire, Monsieur Edmond ANDRÉ a bâti avec ses compagnons, le chemin de la Libération. **Après la Libération, M. Edmond ANDRÉ fut appelé pour effectuer une période militaire jusqu'en janvier 1946.** Il rejoindra le désert nord-africain, au Maroc, en Algérie, avant de revenir à une vie civile, en Haute-Loire. **Une fois rentré dans le Val d'Allier, Monsieur ANDRÉ devient artisan Dentellier.**

Aujourd'hui, âgé de 101 ans, vous êtes bien davantage qu'un ancien combattant. Vous êtes une figure respectée et aimée de notre territoire, une mémoire vivante et un exemple pour toutes les générations. Votre présence parmi nous est une richesse inestimable, et c'est avec un respect profond que nous vous exprimons aujourd'hui notre reconnaissance.

Mesdames et Messieurs, nous avons le privilège de vivre en Haute-Loire, une terre de résistance. Cette terre nous oblige à un devoir de mémoire. C'est un héritage immense que nous léguent les résistants. Ils nous rappellent que la liberté n'est jamais acquise, qu'elle se conquiert et se défend chaque jour. **Monsieur Edmond ANDRÉ, par votre exemple, vous nous invitez tous à rester fidèles aux valeurs de la Résistance.** Votre combat et votre dévouement trouvent ici la reconnaissance de toute la Nation. Recevoir la Légion d'honneur, c'est recevoir la gratitude éternelle d'une France qui se souvient. C'est un hommage que vous méritez pleinement, vous qui avez risqué votre vie en Haute-Loire pour que d'autres puissent vivre libres. En honorant Monsieur Edmond ANDRÉ, nous honorons cette France Résistante, cette France qui dit non à l'indignité et oui au courage.

Monsieur ANDRÉ, au nom de la République française, je vous adresse mes plus sincères félicitations et notre infinie reconnaissance. »

CONTEXTE NATIONAL

La dette de l'Etat français à la fin de l'année 2024 s'élève à plus de 3 300 Milliards d'€. Elle suit une croissance rapide et inquiétante (+ 58 Md€ au 1^{er} trimestre 2024 et +69 Md€ au 2^e trimestre 2024). Elle se répartit comme suit :

- Etat : 80%
- Organismes d'administration centrale : 2,4% (universités, France Travail...)
- **Collectivités locales : 8,1%**
- Organismes de Sécurité Sociale : 9,5% (hôpitaux, tous les organismes de sécurité sociale, caisses de retraite complémentaire).

La loi de Finances 2025 oblige les collectivités territoriales, dont les communes, à contribuer au redressement des finances publiques.

POUR 2025 : Un effort budgétaire d'ampleur de 60 Md€ pour le redressement des finances publiques :

1 - Diminution des dépenses

- les deux tiers (soit environ 40 Md€) seront portés par des mesures de réduction de la dépense publique.
- Cet effort en dépense sera partagé entre l'État, ses opérateurs, les collectivités territoriales et les administrations de sécurité sociale.

2- Mesures de recettes

- un tiers de l'effort total (soit environ 20 Md€) sera demandé aux plus grandes entreprises et aux plus hauts revenus.

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

LES GRANDS POINTS MARQUANTS DE LA LOI DE FINANCES 2025

- Réduction du taux de remboursement de la TVA dans le FCTVA : passage de 16,404% à 14,85% dès 2025 (moins 10%).

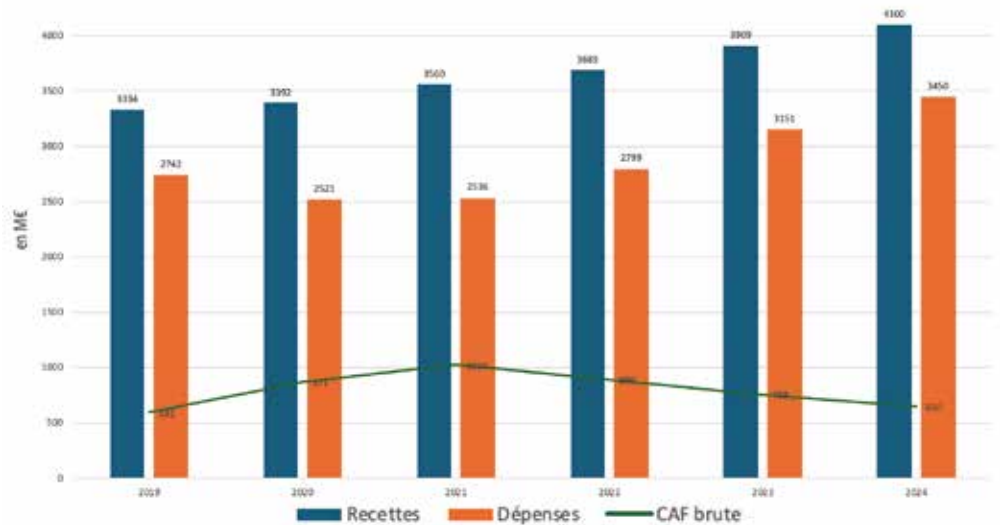
- Fin d'éligibilité des dépenses de fonctionnement au FCTVA.

- Gel des fractions de TVA, taxe d'habitation (compensation de la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales) et cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE), à leur niveau 2024 pour 2025.

- Mise en place d'un prélèvement sur les douzièmes mensuels des collectivités dont les dépenses réelles de fonctionnement au budget principal dépassent les 40M€.

- Hausse des cotisations patronales pour la retraite : + 3%, ce qui fera passer le taux de 31,65% à 34,65% en 2025 (prévision d'un total de + 12% à l'horizon 2028).

Capacité d'autofinancement brute



Capacité d'autofinancement nette après remboursement des annuités d'emprunts



AUTRES IMPACTS FINANCIERS POUR ST-GERMAIN-LAPRADE EN DEHORS DE LA LOI DE FINANCES :

Tarifs des assurances

Assurance statutaire pour la maladie des agents : augmentation de 40% en 2023 en étant moins bien assurés : IJ 80% du traitement et 30 jours de carence au lieu de 100% auparavant et 15 jours de carence.

Nouveau marché 2025-2028 pour l'assurance des bâtiments, responsabilité civile, flotte automobile : **PLUS DE 200% d'augmentation !**

Ces nouvelles décisions de la loi de finances 2025 vont encore impacter de + 100 000 € les dépenses de fonctionnement de notre commune, qui viennent se rajouter à celles des 2 années précédentes qui avaient déjà impacté le budget de + 232 000 €.

- Les lois de finances successives.
- L'augmentation du coût de l'énergie, des achats courants et des matières premières.
- Les mesures de revalorisation des traitements des fonctionnaires décidées par l'État.
- La hausse des taux d'intérêts.
- Les obligations nouvelles normatives et bureaucratiques imposées, notamment en matière de transition écologique par l'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments, la réduction de la consommation d'énergie par la sobriété et la production d'énergies renouvelables et durables, de sécurité...

Et notre capacité d'investissement diminue de façon inquiétante (voir graphiques ci-contre p. 10)

La situation d'endettement du pays est bien réelle, mais les élus locaux que nous sommes, gestionnaires sérieux de notre collectivité et de nos finances, votons des budgets en équilibre. Quant à notre dette, elle est toujours raisonnable.

Encours de la dette au 1^{er} janvier 2025 : (10 emprunts en cours – 4 se sont terminés en 2024) : 2 925 000 €

• soit un taux d'endettement de 810€/habitant

(capacité de désendettement : 5 ans)

- Remboursement 2024 en capital : 478 000 €
- Remboursement 2025 en capital : 349 000 €

Toutefois, le budget 2025 et les années futures nous appellent à une grande prudence et les contraintes budgétaires imposées par l'État, remettent en cause les investissements sur notre commune. Il est difficile de se projeter sur le court et le moyen terme.

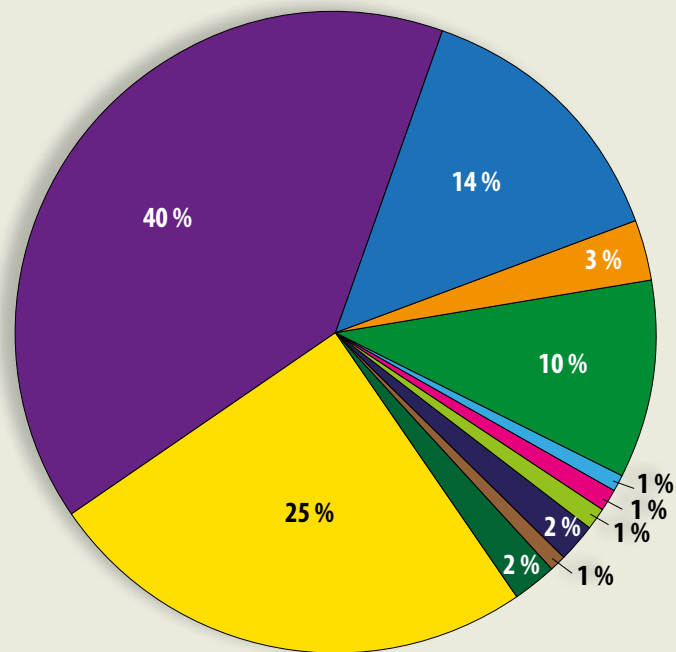
Si les collectivités territoriales ont conforté pendant des années leur place de premier investisseur public, à hauteur de 58% du total, une chute de 12 milliards d'euros est à prévoir en 2025.

Avec la hausse des taux de marché et des marges bancaires, les taux d'intérêt des nouveaux financements souscrits par les collectivités locales ont grimpé en moyenne de 2,07% en 2022 à 3,79% en 2023, jusqu'à 4,75% en 2024. Or, 3 ans plus tôt, ils se situaient à un niveau historiquement bas de 0,62%.

Notre commune, déjà en 2024, avait fait des arbitrages budgétaires et décidé de ne pas contracter de nouveaux emprunts.

INVESTISSEMENT REALISES EN 2024

Voirie	169 500 €
Accessoires voirie.....	32 500 €
SDE43	120 000 €
Ascenseur médiathèque ..	16 800 €
Alarmes PPMS écoles.....	7 100 €
Jeux enfants.....	10 000 €
Matériels services techniques.....	30 000 €
Etude faisabilité MAM.....	11 000 €
Etudes énergétiques bâtiments.....	23 900 €
Plantations	5 000 €
Amortissements.....	305 000 €
Rembt emprunts.....	478 000 €
Total général.....	1 208 800 €



■ Voirie	■ Ascenseur médiathèque	■ Matériels services techniques	■ Amortissements
■ Accessoires voirie	■ Alarms PPMS écoles	■ Etude faisabilité MAM	■ Remboursement emprunts
■ Enfouissement des réseaux	■ Jeux enfants	■ Etudes énergétiques bâtiments	

LE COMPLEXE SPORTIF FAIT PEAU NEUVE



Le même jour, le 13 septembre 2024, ont eu lieu le Forum des associations et l'inauguration de la restauration du Complexe sportif de la Plaine, deux événements marquants pour notre commune en cette fin d'été 2024.

Ce rassemblement a permis de célébrer non seulement la vitalité des associations locales, mais aussi l'engagement des bénévoles qui consacrent leur temps et leur énergie au service des autres.



Lors de cette journée festive, deux bénévoles exceptionnels ont été mis à l'honneur : Fernande Gentes, reconnue pour son dévouement dans le domaine du sport, et Paul Charpentier, qui œuvre sans relâche pour la culture. Leur passion et leur

engagement ont été salués par la remise de la médaille de la Ville, une distinction bien méritée pour ces Sangerminois qui, depuis de nombreuses années, contribuent à l'animation et à la cohésion de la communauté.

En somme, cette journée a été une belle réussite, marquée par des moments de partage et de reconnaissance. Le Complexe sportif de la Plaine, désormais restauré, sera un lieu privilégié pour les activités sportives et culturelles, contribuant ainsi à l'épanouissement de tous les Sangerminois.



Vendredi 29 novembre 2024, la CCI Haute-Loire a brillamment organisé la 14^e édition de la Nuit de l'Orientation « Booste ton avenir », qui s'est tenue au complexe sportif de la Plaine à Saint-Germain-Laprade. Cet événement, inscrit dans le cadre du mois de la découverte des métiers et de la semaine de l'industrie, a attiré 600 élèves tout au long de la journée.

UNE JOURNÉE RICHE EN RENCONTRES ET DÉCOUVERTES

Plus de 30 entreprises et organismes locaux ont répondu présent pour partager leurs besoins en recrutement, faire découvrir divers métiers et présenter une multitude d'opportunités professionnelles. Parmi les participants, on retrouvait des acteurs de renom tels que Michelin, ENEDIS, Maroquinerie du Puy, Borde, GAGNE, et bien d'autres.



UNE TABLE RONDE ET UN ACCÈS PROLONGÉ POUR TOUS LES PUBLICS

Le moment fort de la journée a été une table ronde animée par RCF à 18h, abordant le thème de l'impact du digital sur le recrutement. Cet échange a permis d'apporter des éclairages sur les stratégies d'entrée dans le monde professionnel.

L'événement a également été prolongé jusqu'à 21h, offrant ainsi aux familles et aux personnes indisponibles durant la journée l'opportunité de profiter des stands, des animations et d'un jeu-parcours conçu pour inciter les jeunes à explorer tous les espaces.



En complément des stands, trois escape games thématiques ont offert aux visiteurs une manière ludique et immersive de découvrir les métiers :

- Polyvia pour les métiers de la plasturgie
- CAPEB pour les métiers du bâtiment
- ELO pour les métiers de l'industrie et de la santé

Ces activités ont mis en avant des professions variées telles que soudeur(se), technicien(ne) de maintenance, maçon(ne), conducteur(trice) de marchandises, et aide-soignant(e).

UNE MOBILISATION COLLECTIVE POUR L'AVENIR

Cette journée a rassemblé un public diversifié : jeunes en quête d'orientation, parents, enseignants, demandeurs d'emploi et personnes en reconversion. Elle a bénéficié du soutien de nombreux partenaires, tels que l'État, la Région, le Département, l'Agence de l'Orientation et notre commune. Grâce à cette mobilisation, Booste ton Avenir a une nouvelle fois confirmé son rôle clé dans l'accompagnement des jeunes et des adultes vers un futur professionnel prometteur.





**BARRIÈRES
RUE DE LA VARENNE
(FAY-LA-TRIOULEYRE)**

**TRAVAUX DE
SÉCURISATION
DU CARREFOUR
À RACHASSAC**



**RÉNOVATION
DE LA TOITURE
DES VESTIAIRES
FOOT / PÉTANQUE**



**COMPLEXE DE LA PLAINE : DÉPLACEMENT
DU PORTAIL VERS LA NOUVELLE ENTRÉE**

NOUVEL AMÉNAGEMENT DU ROND POINT DU « PLAID »



REPLACEMENT DES DOS D'ÂNE PAR DES COUSSINS BERLINOIS, RUE FRANÇOIS GIPPET

ENTRETIEN DES CHEMINS DE LA COMMUNE





• **CCAS**
1, square du Souvenir
C'est le maillon qui permet de mettre en relation les habitants de la commune et les services pouvant répondre à leurs besoins.
Permanences mercredis matin de 9h à 11h45.
Hors permanence : s'adresser en mairie
Tél. : 04 71 03 00 77
ou à Betty Peyret
Tél. : 06 68 68 50 54
solidarite@saintgermainlaprade.fr

• **PERMANENCES ADMR**
Lundi/jeudi : 8h30/12h30 et 13h/16h30.
Président : Didier OLLIER
Tél. : 06 83 32 53 65
ou 04 71 03 57 39.

• **PORTAGE DES REPAS PAR LE « RESTAURANT MUNICIPAL »**
Tél. : 04 71 03 02 90

• **PERMANENCES ASSISTANTE SOCIALE**
1, place de l'Église, face au bureau de l'ADMR mardi matin des semaines paires, à partir de 8h15.

Mme Christelle Coin reçoit sur rendez-vous au 04 71 07 44 09 ou en mairie qui transmettra
Tél. : 04 71 03 00 77

Elle peut aussi se déplacer à domicile sur demande.

Un remerciement à Flavie Boyer, élève Assistante Sociale sous la responsabilité de Mme Coin, qui a aussi travaillé avec le CCAS.

Flavie a proposé plusieurs ateliers aux bénéficiaires de la Banque alimentaire.

• Comment bien se nourrir ?
Sous la responsabilité d'une nutritionniste.

• Les droits des locataires sous la responsabilité du directeur de l'ADIL

• Comment gérer son budget ?
Des ateliers Eco-Gestes.

• Apprendre à faire soi-même lessive, gel douche, pastilles lave-vaisselle.

Félicitations à Flavie qui a obtenu son diplôme avec succès.

• JARDIN DES COCCINELLES

Une équipe de bénévoles vous accueille les jeudis, dans le but de permettre aux participants de maîtriser les techniques de base du jardinage, en jardinant !
Contact Gilles Laurent au 07 82 67 25 00.

• BANQUE ALIMENTAIRE (B.A)

Les familles sont orientées vers le CCAS par l'assistante sociale. Actuellement, 10 foyers sont bénéficiaires.



Collecte Banque Alimentaire 2024

• INAUGURATION DU VÉHICULE ÉLECTRIQUE

Ce véhicule remplace le minibus. Le service à la demande reste inchangé, il fonctionne le mercredi matin et permet de venir au marché, à la bibliothèque, à la pharmacie, etc...

Renseignements, inscriptions :
Betty Peyret : 06 68 68 50 54
solidarite@saintgermainlaprade.fr

• CONVIVIALITÉ, RUPTURE DE L'ISOLEMENT DES PLUS ANCIENS

Deux rencontres se sont déroulées dans une ambiance festive, les grillades en juillet, ouvert aux plus de 70 ans, ont réuni 210 personnes, le repas des aînés a réuni 191 personnes le 3 novembre. Chants, danses, tours de magie, proposés par l'association Césame et Nicolas Bonnet, ont divertis les convives.

Le budget du CCAS dédié aux moments festifs pour les aîné(es) de la commune a subi aussi le coût de la vie : grillades 2 200 €, repas des aînés 6 100 €, chocolats 1 500 €, colis pour les personnes en EHPAD 300 €, total : 10 100 €.

Les personnes en EHPAD, les plus de 80 ans ayant des difficultés à se déplacer, et ne pouvant de ce fait pas participer au repas des aîné(es), ont reçu la visite des membres du CCAS et un petit colis ou des chocolats.

• ATELIER TRICOTONS/CROCHETONS DU LIEN

Bonnets, brassières, chaussons, couvertures... destinés aux prématurés et nourrissons du pôle mères/enfants du Centre Hospitalier Emile Roux, sont confectionnés par les tricoteuses. Une belle action qui s'est créée de fils en aiguilles.

Expert, experte, venez partager vos savoirs. Débutant, débutante, nous nous ferons un plaisir de vous initier. Chacun, chacune est libre du choix de ses ouvrages.

Gratuit et ouvert à toutes et tous. N'hésitez pas à venir nous rejoindre !

• APRÈS-MIDI INTERGÉNÉRATIONNEL DU 29 OCTOBRE

Les membres de l'atelier « tricotons », accompagnées par leurs petits-enfants ont encore une fois fait du lien, en accueillant quarante enfants du Centre de Loisirs du SIVOM. Elles ont proposé de confectionner des décorations d'Halloween en ... laine !

Pompons, fantômes, squelettes et araignées, bracelets brésiliens, ont pris vie, sous la houlette des expertes et des petites mains.

L'après-midi s'est terminé par un moment de convivialité autour des gâteaux confectionnés, le matin même, par les enfants du SIVOM et leurs animateurs. Le CCAS a, quant à lui, apporté les « potions magiques ».

Les 70 participants se sont séparés ravis, et prêts à renouveler l'expérience.

• MUTUELLE COMMUNALE

Une convention a été établie entre la mairie et les trois prestataires suivants :



Alexia PAILHÈS
Tél. : 04 71 09 81 06
velay.aesio.fr



Eric RAVEYRE
Tél. : 06 22 34 75 50.
eric.raveyre.am@axa.fr



Isabelle Llodra
Tél. : 04 75 64 63 63
llodra.isabelle@mutualia.fr



AGGLOMÉRATION DU PUY-EN-VELAY

• CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Blandine Deleau-Ferret, conseillère municipale, est également conseillère départementale depuis juin 2021.

Notre canton est celui du Puy 3 et comprend les communes de Saint-Germain-Laprade, Blavozy, Brives-Charensac et une partie du Puy-en-Velay. Il concerne donc environ 11 000 habitants.

La Présidente du Conseil Départemental, Marie-Agnès Petit, a souhaité dès le début du mandat « mettre les élus au centre du village » et que chacun s'implique pleinement dans les différentes commissions. Le travail en étroite collaboration avec les maires permet de faire avancer les dossiers de manière efficace.

Concernant leurs fonctions à proprement parler, Gilles Delabre siège dans la commission « ressources et stratégies » et est le président de la commission « attractivité territoriale ». Blandine Deleau-Ferret siège quant à elle dans la commission « solidarité humaine » (de la PMI au grand âge -APA - EHPAD- en passant par l'insertion, la précarité, le handicap...), et elle est vice-présidente de la commission « enfance jeunesse » (collège, transport des enfants en situation de handicap, accueil collectif de mineurs...)

Le Conseil Départemental joue un rôle majeur dans le quotidien de tous. La part du budget la plus importante est attribuée au volet social. L'entretien des routes, des ponts, la viabilité hivernale prennent également une part non négligeable du budget.

Le Département joue aussi un rôle clé dans la vie des collégiens avec notamment l'entretien des bâtiments, l'achat et la maintenance du matériel informatique, la restauration. Blandine a d'ailleurs participé à la mise en place de la plateforme de stage destinée aux élèves de 3^e qui leur permet de trouver des entreprises dans des domaines variés afin d'effectuer leur stage obligatoire.

Le Département favorise également l'accès à la culture, il accompagne les festivals altiligériens, prête des livres aux médiathèques et bibliothèques, soutient les clubs sportifs et les activités de loisirs. Il est aussi un acteur majeur du SDIS, de la gestion raisonnée de l'eau, et du développement touristique.

Vous pouvez la contacter en écrivant à l'adresse suivante : blandine.deleau-ferret@hauteloire.fr

• ELUS DE SAINT-GERMAIN-LAPRADE À LA CAPEV (COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY-EN-VELAY)

La Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay est un vaste territoire qui regroupe 72 communes de la Haute-Loire. Le conseil communautaire est composé de 96 élus titulaires. Guy Chapelle, Patricia Gire Joubert, et Bernard Nouvet représentent Saint-Germain-Laprade.

Suite au décès subit du président Michel Joubert, de nouvelles élections ont eu lieu le 25 novembre 2024, et c'est Michel Chapuis, maire du Puy-en-Velay, qui a été désigné pour présider cette assemblée.

Le bureau est composé de 24 membres : le président, 14 vice-Présidents, 6 conseillers délégués et 3 conseillers supplémentaires.

Désormais, notre commune sera présente dans ce bureau puisque Bernard Nouvet fait partie des 3 conseillers supplémentaires, et il aura à cœur de porter la voix de Saint-Germain-Laprade, trop longtemps éloignée et absente des prises de décisions.



Nous avons été associés à l'aménagement d'une nouvelle aire de covoiturage dans la zone, le long de la RN88.

Guy Chapelle reste membre de la commission Mobilité et Environnement et de la commission Finances et Administration Générale ; Patricia Gire-Joubert est membre des commissions Aménagement Habitat et Ruralité Action sociale et Territoriale, Développement économique ; Bernard Nouvet reste membre de la commission Tourisme Culture Événementiel et Sport ainsi que de la Commission d'Appel d'Offre (CAO).

www.cegelec-infra.com



**Réseaux Auvergne Drôme Ardèche
Le Puy Infrastructures**
475 Rue de Chassende
43000 LE PUY EN VELAY
Tél. : +33 (0)4 71 07 23 40

- Réseaux HTA/BT souterrains et aériens
- Raccordements de postes de transformation
- Génie civil Réseaux Télécom
- Réseaux gaz
- Eclairage Public (travaux neufs et maintenance)
- Mise en valeur du patrimoine
- Câblage électrique, sécurisation de centrales solaires (travaux neufs et repowering)
- Liaison inter éoliennes de parcs éoliens.

**Infrastructures d'énergie
ENR
(Solaire et éolien)**



BONNEFOY TP

- TRAVAUX PUBLICS
- TERRASSEMENT
- ASSAINISSEMENT
- LOCATIONS D'ENGINS
- AVEC CHAUFFEUR

Rte de St Front 43260 Lantriac - 06.62.98.94.43

RETOUR DE J.O



Andrée Masson a participé aux J.O. en tant qu'arbitre officielle.

« Andrée Masson, figure emblématique de Saint-Germain-Laprade (23 ans au SGBHB !), a vécu une expérience exceptionnelle au sein de l'aventure olympique. Son dévouement au Tir Sportif Beaulieu Emblavez (TSBE) depuis trois décennies a tracé un chemin remarquable jusqu'aux Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024, où elle a officié en tant que juge officiel pour le tir à la carabine.

Cette passionnée de tir sportif a consacré quinze années de sa vie à la pratique de cette discipline exigeante. Cependant, son engagement ne s'est pas limité à la compétition sur le pas de tir. Forte de son expérience et animée par un désir constant de contribuer au développement de son sport, Andrée Masson a décidé de se tourner vers l'arbitrage.

Au fil des années, son expertise et son dévouement l'ont élevée au rang de juge arbitre pour diverses compétitions nationales et internationales. Sa persévérance et son professionnalisme l'ont finalement propulsée sur la plus haute marche, avec cette nomination tant convoitée en tant que juge officiel pour les Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024.

Pour Andrée Masson, cette nomination représente non seulement la reconnaissance de ses compétences, mais également la concrétisation d'années de dévouement envers le tir sportif et l'arbitrage. Elle incarne ainsi le parfait exemple de l'engagement et de la passion qui animent les membres dévoués des clubs sportifs locaux.

La commune de Saint-Germain-Laprade s'est réjouie de voir l'une de ses résidentes contribuer de manière aussi significative à l'éclat des Jeux Olympiques. Andrée Masson, par son parcours exemplaire, inspire la nouvelle génération et témoigne de la vitalité du sport local.



Les arbitres avec Tony Estanguet - Jeux Olympiques Paris 2024

RENCONTRE AVEC ANDRÉE MASSON

Quelques semaines après son aventure olympique, nous avons rencontré Andrée Masson pour lui poser quelques questions.

Quel a été ton rôle lors de ces Jeux Olympiques ?

J'étais arbitre en responsabilité de la vérification : de la conformité des cibles, de la validité des résultats, de l'affichage des palmarès et de la supervision de l'analyse des incidents et réclamations. Nous étions 4 arbitres à ce poste pour les jeux olympiques et 3 pour les paralympiques.

Peux-tu nous décrire une journée type pendant les compétitions ?

- Lever à 5h30.
- Départ avec le bus « spécial arbitres » à 7h.
- Réunion préparatoire de notre équipe (validation planning et répartition des tâches) de 7h30 à 8h.
- Vérification du stand de tir de 8h30 à 9h.
- Prise de poste pour arbitrage du match de qualification du matin de 9h à 10h45.
- Récupération des résultats et affichage, plus attente des réclamations éventuelles de 10h45 à 10h55.
- Publication des résultats définitifs et des qualifiés pour la finale de 10h55 à 11h.
- Récupération et archivage des documents (fiches d'incidents, palmarès, réclamations, PV de traitement des incidents et réclamation) de 11h à 11h30.
- Pause de 11h30 à 12h (s'il n'y avait pas eu trop d'incidents).
- Distribution des starts listes pour la finale et attente résultats de la finale de 12h15 à 13h30.



Andrée Masson en compagnie des autres arbitres.

- Vérification du stand de tir 13h30 à 14h.
- Prise de poste pour arbitrage du match de qualification de l'après-midi de 14h à 15h45.
- Récupération des résultats et affichage, plus attente des réclamations éventuelles de 15h45 à 15h55.
- Publication des résultats définitifs et des qualifiés pour la finale de 15h55 à 16h.
- Récupération et archivage des documents (fiches d'incidents, palmarès, réclamations, PV de traitement des incidents et réclamation) de 16h à 16h30.
- Distribution des starts listes pour la finale et attente résultats de la finale de 16h30 à 17h45.
- Retour à l'hôtel avec le bus « spécial arbitres » entre 18h et 18h30.
- Après un petit moment de convivialité entre arbitres direction le restaurant et sans trop tarder : repos.

Quel est ton meilleur souvenir ?

Je n'ai pas vraiment un souvenir spécifique. Mais je retiens plutôt l'ambiance générale de fête du sport, le fait d'avoir assisté à de très belles compétitions, d'avoir ressenti l'envie de performer des athlètes. Avec une mention spéciale pour les échanges avec les athlètes que j'avais croisés à Beaulieu (équipes de France et de Thaïlande de para-tir).

Quels bénéfices as-tu tiré de cette expérience unique ?

Avoir connu l'exigence d'un arbitrage international et l'enrichissement intellectuel d'avoir côtoyé différentes cultures.

Andrée Masson avec Phryge Jeux Olympiques Paris 2024

• UNE FÊTE MONDIALE DU JEU AUX ALLURES OLYMPIQUES !

Andrée Masson a aussi été la marraine de la Fête mondiale du jeu, qui s'est tenue au Complexe de la Plaine, samedi 24 juin 2024.

Cette journée festive a été organisée par une équipe de bénévoles, d'élus et coordonnée par Maxime Liotier du Centre culturel.

Avec une fréquentation estimée à 1500 personnes, cette fête du jeu restera un des grands moments de l'année 2024.

Les familles sont reparties de cette journée avec le sourire, les enfants avec une médaille et les remerciements se sont fait nombreux.

En famille ou entre amis, les visiteurs, petits et grands, ont pu profiter de nombreux jeux gratuitement. Il y en avait pour tous les goûts.

Un grand remerciement à tous les bénévoles pour leur engagement dans la réussite de cet événement. Merci aux APE des 5 écoles de la commune pour la gestion de la partie buvette/restauration. Un grand bravo également aux écoles de la commune pour la décoration des anneaux olympiques et aux services techniques pour la confection et l'assemblage.



Enfin, un grand merci aux partenaires pour leur soutien sans faille dans ce projet, l'Agglomération du Puy-en-Velay, la mairie de Saint-Germain-Laprade, la CAF et la MSA. Cet après-midi s'est clôturée par une visite officielle avec les élus de l'Agglomération du Puy-en-Velay et son président Michel Joubert.

• DES SANGERMINOIS EN VISITE AUX JEUX PARALYMPIQUES

Le 5 septembre 2024, des élèves de l'école « La Source » ont eu la chance de vivre un moment inoubliable à Paris, aux Jeux Paralympiques.

Si l'objectif était d'assister à une compétition dans le cadre des jeux, beaucoup n'avaient jamais visité Paris. La journée leur aura aussi permis de s'émerveiller devant les monuments de la Ville Lumière, et de s'émouvoir face aux anneaux olympiques installés près de la Tour Eiffel.



ENVIRONNEMENT - SÉCURITÉ - QUALITÉ DE VIE

RECETTE POUR UNE BONNE QUALITÉ DE VIE



De ton chien tu t'occuperas afin qu'il n'aboie pas.



Les crottes de ton chien tu ramasseras (pense à emporter un sac plastique pour cela).



En laisse ton chien tu promèneras, ou le rappel tu auras et il reviendra vers toi. Sinon dans ton terrain il déambulera.



Ton chat tu puceras (c'est inscrit dans la loi) et éventuellement tu le stériliseras.



Les animaux errants (chats, pigeons, rats laveurs, etc...) tu ne nourriras pas (c'est aussi inscrit dans la loi.)



A la déchetterie tes cartons, encombrants et branchages, tu transporterás (déchetterie ouverte lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi de 9h30 à 12h et de 14h à 17h. Le mercredi de 14h à 17h).



Dans les containers jaunes (pas à côté !) tes emballages : cartonnets et briques de boissons écrasées, boîtes de conserves, flacons et pots plastiques, papiers, tu déposeras.



Dans les bennes du Relai, les tissus et vêtements propres, tu déposeras. (En sacs plastiques 30L fermés)



Dans les containers Ordures Ménagères à couvercles gris, marrons ou verts, couches bébé, objets en plastiques (stylos, billes, brosses à dents, papiers sales ...) tu déposeras, en sacs bien fermés (il n'y a plus grand-chose dans celui là !)



Dans les colonnes dédiées, les bocaux, pots et bouteilles en verre tu déposeras.



A tour de rôle, le point de collecte tu nettoieras en ramassant ce qui est tombé lors du passage des éboueurs (certains emballages légers se sont envolés, sauf s'ils sont écrasés).



Les restes de nourriture et les tontes tu composteras au fond de ton jardin ou chez le voisin (s'il est d'accord !)



Les nuisances sonores tu limiteras et les heures de calme tu respecteras



Point de feu à l'air libre tu ne feras.



- A 1,50 m tes arbres ou arbustes tu couperas (s'ils sont plantés à 50 cm ou moins de la limite de propriété).
- A 2 m de la limite de propriété tes grands arbres tu planteras.

Si tu respectes tout cela, champion tu seras.

Notre commune mérite bien tout cela, pour être au cœur des équilibres, une commune où bon vivre il fera.



CENTRE CULTUREL

✓ Quelques chiffres 2024 Centre culturel

• **118** personnes inscrites aux ateliers (saison 2024/2025).



• **1103** personnes sont venues au cinéma (janvier / novembre 2024).

• **12 spectacles/concerts** programmés en 2024.



• **6 spectacles jeune public** programmés en 2024.

• **7 expositions** programmées en 2024.



✓ Quelques chiffres médiathèque

• **740** adhérents actifs (pour 900 abonnés)



• **16h30 d'ouvertures** hebdomadaires

• **130 foyers** utilisateurs d'altithèque



• **15 bénévoles** dans l'asso



• **25 000 prêts** effectués

• Environ **19 000 ouvrages** à disposition



• Environ **400 nouveautés** par an



• **17 classes** + la crèche + le RAM 6 accueils par année scolaire (6x19 = **114** accueils en demi-groupe soit **plus de 200 animations**)



• **3 spectacles « jeune public »** (environ **150 spectateurs**)

• **+ 25 %** des habitants de la commune sont utilisateurs de la médiathèque : avec les écoles, la crèche, le relais, les personnes bénéficiant du prêt par un tiers inscrit et les adhérents.

C'est formidable de voir à quel point le Centre culturel et la médiathèque s'engagent à enrichir la vie des Sangerminoises depuis 20 ans !

Avec une telle variété d'événements, allant des spectacles de théâtre aux concerts, mais aussi des conférences et des spectacles dédiés aux plus jeunes, il y en a vraiment pour tous les goûts.

Les médiations culturelles pour les écoles sont également une belle initiative pour sensibiliser les plus jeunes à l'art et à la culture. Patrice et Maxime vous accueillent. Et quel plaisir de proposer un spectacle de Noël pour toutes les écoles !

Les cinéphiles ne sont pas en reste puisque, tous les jeudis soirs, une séance est programmée. Quant à la médiathèque, elle propose un large choix de livres adultes, enfants, BD, mais aussi des CD et des revues... Cindy et les Amis de la bibliothèque proposent toute l'année des animations autour du livre et du son destinées aux adultes, mais aussi aux scolaires...

Bref, nous avons tous une bonne raison de venir pousser les portes du centre culturel et de la médiathèque. Alors, osez la culture et venez nous voir !

Pour fêter les 20 ans du Centre culturel, les élus accompagnés par Patrice, Cindy et Maxime, vous concoctent un beau programme. Rendez-vous vendredi 13 juin 2025 au Centre culturel !

Parmi les nombreux spectacles à venir, nous faisons un focus sur un partenariat avec Les Ateliers des Arts et la Comédie de Saint-Étienne pour le spectacle « Théâtre mode d'emploi » qui est proposé le vendredi 28 mars à 20h30 dans votre Centre culturel.



Rendez-vous le 28 mars à 20h30 avec « Théâtre mode d'emploi ».

Deux décennies de culture renversante !



— Saint —
Germain
Laprade
au  des équilibres



CYRIL BOUDON
43350 SAINT PAULIEN
TEL: 06-03-42-17-12
mail : c.boudon@outlook.fr
www.cybat43.fr



Assistant à Maitrise d'Ouvrage Adaptation et Accessibilité des logements MA PRIME ADAPT

CYBAT vous accompagne pour l'adaptation de votre logement pour un maintien à domicile (Salle de bains, monte escalier) dans le cadre des demandes d'aides ANAH.
Sous conditions d'âge (plus de 70 ans), ou d'handicap et de conditions de revenus, le montant des aides est compris entre 50 et 70 % du montant des travaux.



- CONTROLE BATIMENT NEUF
- ATTESTATION RE 2020
- FIN DE TRAVAUX
- INSPECTION THERMIQUE
- CONTROLE VMC

CONTACTER NOUS AU 06-03-42-17-12



Z.A.E. du Causse d'Auge
48000 Mende

Tél. 04 66 65 67 62

Fax. 04 66 65 67 69

E-mail : contact-bh@heegeo.fr

ECOLE - RESTAURATION SCOLAIRE -



En ce début d'année 2025, la commission école souhaite mettre à l'honneur la qualité du travail des personnels qui encadrent chaque jour nos enfants.

Dès l'arrivée des élèves, à partir de 7h30 le matin, et jusqu'à 18h30 le soir, les animateurs du SIVOM, les enseignantes, les ATSEM, l'équipe de cuisine ainsi que les personnels d'entretien mettent tout en œuvre pour répondre aux besoins des enfants. Le rôle des élus est de faciliter la concertation et le travail en équipe avec un seul objectif : l'épanouissement et le bien-être de tous.

Les missions de chacun sont très importantes :

Grâce à nos agents d'entretien, les locaux de nos bâtiments demeurent propres et bien entretenus (un clin d'œil à l'équipe des services techniques qui intervient régulièrement pour les petits travaux). Nous avons aussi la chance de pouvoir nous appuyer sur des équipes d'ATSEM engagées et expérimentées qui accompagnent les enfants et leurs enseignants,

et contribuent au bon climat scolaire dans nos écoles.

L'offre éducative portée par le SIVOM sur les temps périscolaires s'est renforcée ces dernières années. Dans le cadre du nouveau PEDT (projet éducatif territorial signé conjointement par la commune, l'inspection académique et la CAF), les enfants peuvent bénéficier d'un soutien dans la réalisation de leur travail personnel (aide aux devoirs) et s'investir dans des activités de découverte culturelles ou sportives. La continuité éducative avec le temps scolaire est un élément important pour donner du sens à l'ensemble des projets portés par les différentes équipes.

Malgré les contraintes budgétaires qui pèsent sur les communes, Saint-Germain-Laprade parvient à maintenir un niveau d'investissement important : sur le nombre de personnels employés, mais aussi sur le budget

annuel accordé aux écoles, car les élus estiment qu'une politique éducative ambitieuse est un gage de réussite pour nos enfants. C'est dans ce contexte économique difficile que la commune poursuit son cheminement dans sa volonté de rénover et de moderniser les écoles du Bourg. Les contours de ce projet se précisent et l'équipe municipale débattre prochainement de l'enveloppe budgétaire qui devrait y être consacrée. Enfin, grâce à l'action de la commission, la commune aidera financièrement en 2025 à la réalisation des séjours pédagogiques à l'école élémentaire du Bourg (au Lavandou) et à l'école de la Sumène (à Arcachon). Sur ce point, il est important de souligner le dynamisme de nos A.P.E qui est indispensable pour la concrétisation d'un bon nombre de projets portés par les enseignantes.





Courant décembre, tous les enfants de la commune ont été invités au centre culturel pour assister à un spectacle : « Les quatre saisons de Victor et Siméon ». C'est l'occasion pour la commission de mettre en lumière le travail réalisé par son équipe qui propose des projets culturels et artistiques aux équipes pédagogiques. En 2024, les élèves de l'école élémentaire du Bourg ont eu la chance de se produire sur scène accompagnés par les musiciens du groupe Dagobert. Au cours du mois de mars 2025, c'est le chanteur et compositeur Yvan Marc qui partagera la scène avec les élèves de l'école la Sumène de Fay-la-Triouleyre. Sans oublier notre médiathécaire qui reçoit nos élèves tout au long de l'année scolaire et qui joue un rôle important dans la transmission du plaisir de lire.

La restauration scolaire n'est pas en reste puisque Saint-Germain-Laprade est une des rares communes à vouloir conserver un service de restauration de qualité : un peu plus de 300 repas sont préparés chaque jour. La sélection des produits est toujours une priorité pour le bien-être et la santé de nos enfants.

Enfin, les élus saluent l'engagement de nos enseignantes et les remercient tout particulièrement dans la préparation des commémorations. Nos aînés ont été particulièrement touchés de la participation des enfants à l'occasion du 80^e anniversaire de la Libération.

Tous les membres de la commission se joignent à moi pour vous souhaiter une excellente année 2025 !



Le SIVOM a mis en place le Conseil Syndical des enfants le 26 novembre dernier.

Toutes les classes de CM2 ont élu leurs représentants.

C'est ainsi que 18 élèves de CM2 composent ce nouveau conseil qui va se réunir tous les mois.

Découvrez la liste des élus ci-contre.

Un livret pédagogique sur la citoyenneté a été remis aux enfants du conseil.

3 commissions sont mises en place :

- L'amélioration de mon cadre de vie à l'école ou dans la commune.
- La préparation de la fête des enfants de mai 2025.
- La préparation d'une sortie/rencontre/exposition « découverte de la citoyenneté ».

SIVOM DE FLEUVE EN VALLÉES



CONSEIL SYNDICAL DES ENFANTS

RÉSULTAT DES ÉLECTIONS

LES PETITS CARRIERS

Chloé
LIABEUF

Gautier
FOURCADE

Noémie
NOUVET-BOYER

Arthur
PREVOST

LE MARRONNIER

Romy
VEY-BEC

Adil
ALIJAJ

Lana
BRUCHET

Antonin
PERA

LA SOURCE

Clémence
ROUX

Amaël
SARRAZIN

Armand
SANIAL

Charlie
VOILQUÉ

LA SUMÈNE

Mélina
SARGES

Raphaël
COURTUAT

Zélie
SOULIER

Mathys
LANGLOIS

LES 4 CHEMINS

Joy
ROUX

Gabin
DUMAS



SIVOM

De Fleuve en Vallées

<http://sivom.org>

Mairies de Blavozy
Saint-Germain-Laprade

ACCUEIL
COLLECTIF
DE MINEURS



CALENDRIER DES FÊTES ET MANIFESTATIONS 2025

JANVIER 2025

■ **Du 7 au 31 janvier** : Exposition « A travers le monde flottant » de Mariel Jouffre au Centre culturel, aux horaires d'ouverture.

■ **Jeudi 9 janvier** : Assemblée générale de l'Amicale Michelin à la salle polyvalente à 10h.

■ **Vendredi 10 janvier** : Vœux du Maire à la salle polyvalente à 18h30.

■ **Samedi 11 janvier** : Assemblée générale de Sacs à Dos et Godillots à la salle polyvalente à 19h.

■ **Dimanche 12 janvier** : Milonga et galette des Rois, organisées par Tango Volcanique du Velay à la salle des Jonchères à 13h.

■ **Mardi 14 janvier** : Mardi Culture « Saint Michel d'Aiguille, une histoire étonnante » par Romain Guilloux au Centre culturel à 20h30. Gratuit.

■ **Samedi 18 janvier** : Aligot organisé par le Hand dans le hall en soirée.

■ **Samedi 18 et dimanche 19 janvier** : Représentations patois avec les Amis du patois vellave à la salle polyvalente à 14h30 les 2 jours.

■ **Lundi 20 janvier** : Atelier « apprendre à réparer » au centre culturel à 17h30. Ouvert à tous, sur inscription : njprsgl43@gmail.com ou au 04 71 03 00 77.

■ **Mardi 21 janvier** : Reportage : Faire du sport, arme contre le cancer. Intervention d'un médecin, témoignages. Au Centre culturel à 18h30. Participation libre.

■ **Jeudi 23 janvier** : Assemblée générale des ACPG CATM dans le hall à 14h.

■ **Vendredi 24 janvier** : Théâtre « Le bocal à poissons » par la Cie Motamo, au centre culturel à 20h30. Tarif : 7€ et 5€ (-12 ans).

■ **Samedi 25 janvier** : Journée Solidaire pour la Ligue contre le cancer, organisée par un collectif d'associations au Complexe sportif, nombreuses animations de 5h à 23h30 (voir ci-contre).

■ **Lundi 27 janvier** : Rencontre poétique autour de Guillaume Apollinaire animée par Henri Rodier, au centre culturel à 18h30. Gratuit.

■ **Vendredi 31 janvier** : Galette des Rois de Douce Gym, à la salle polyvalente à 14h.

■ **Vendredi 31 janvier** : Assemblée générale de SLT dans le hall à 20h.

FÉVRIER 2025

■ **Du 4 au 28 février** : Exposition Méli-mélo d'art 4 par divers artistes, au centre culturel, aux heures d'ouverture.

■ **Samedi 1^{er} février** : Loto organisé par l'APE de l'école du Marronnier à la salle polyvalente, en soirée.

■ **Vendredi 7 février** : Conférence sur « la prévention des arnaques » par l'UFC Que Choisir 43 en partenariat avec la Gendarmerie de Haute-Loire au centre culturel à 18h. Tout public, gratuit.

TRAVAUX PUBLICS
SARL CARRIÈRES
SAGNARD
Raymond et Fils

SEMAINE DE LA LIGUE CONTRE LE CANCER
à Saint-Germain-Laprade
Du 18 au 25 janvier 2025

Reportage : Faire du sport, arme contre le cancer
Intervention d'un médecin sur le dépistage du cancer et des bienfaits du sport
+ témoignages

Mardi 21 Janvier 2025
à 18h30 au centre culturel

Libre participation

Sensibilisation pour les enfants des écoles aux maladies du cancer.

JOURNÉE SOLIDAIRE
Samedi 25 Janvier

- ↳ **Les Foulées de Saint-Germain** : 5h à 17h
 - De 5 h à 17h : challenge trail par équipe de 1à 6 - relais 5 kms sur 12h d'effort
 - Marche de 25 kms départ groupé à 6h
 - Marches de 5 kms et de 9kms de 8h à 14h
 - 8 h à 13h. Tripes 10€ / Petit déjeuner 6€
 - Informations et réservations : lesfouleesdesaintgermain@gmail.com
- ↳ **Démonstration de Viet Vo Dao** : 11h30 et 18h
- ↳ **Jeux de cartes, vente de gâteaux et boissons avec les Genêts d'Or et Rencontres et Loisirs** : de 14h à 17h
- ↳ **Théâtre enfants avec les Tréteaux de Peynastre** : 16h
"Le petit chaperon rouge part en vacances" 3/7 ans Gratuit
- ↳ **Apéritif + Magie de close up (magie de proximité)** : 18h30
Avec l'Amicale des Magiciens du Velay
- ↳ **Concert de Lap'Jazz** : 19h30 - 21h30
- ↳ **Repas** : à partir de 19h30 (saucisses lentilles)
Avec les associations des villages de Fay et Marnhac / 15€
Réservations au Centre Culturel avant le 22/01/2025
- ↳ **Soirée dansante** : 21h30 - 23h30
Avec le comité des fêtes / Gratuit

Tout le long de la journée, les bénévoles de la ligue contre le cancer seront présents pour une sensibilisation au dépistage de certains cancers.

Saint-Germain Laprade LA LIGUE FAREVA
au des équilibres CONTRE LE CANCER

* L'Association du village de Marnhac, Les clubs Rencontres et Loisirs et Genêts d'Or, le Viet Vo Dao St-Germain et le Jazz Band Saint-Germain.

Midi12
Restaurant

Tél. 06 83 25 56 12 • 04 71 03 55 71
1 rue Maurice Schuman - Z.A. - St-Germain-Laprade

CALENDRIER DES FÊTES ET MANIFESTATIONS 2025

■ Samedi 8 février : Loto du Football Club à la salle polyvalente en soirée.

■ Mardi 11 février : Mardi Culture « Crimes et châtiments en Velay au milieu du 17^e siècle. Une vendetta familiale autour du château de Saint-Germain » par Jean-Louis de Brive, au centre culturel, à 20h30. Gratuit.

■ Vendredi 14 février : Bugnes de l'Amicale Michelin, à la salle polyvalente à 10h.

■ Vendredi 14 février : Zabalt en concert, au centre culturel à 20h30. Tarif : 7€ et 5€ (-12 ans)..

■ Samedi 15 février : Soirée Années Souvenirs et truffade, organisée par le Comité des Fêtes à la salle polyvalente à partir de 19h.

■ Dimanche 16 février : Théâtre proposé par les Genêts d'Or à la salle polyvalente à 14h.

■ Lundi 17 février : Atelier « apprendre à réparer » au centre culturel à 17h30. Ouvert à tous, sur inscription : njprsgl43@gmail.com ou au 04 71 03 00 77.

■ Vendredi 21 février : Loto proposé par le SGBHB à la salle polyvalente à 19h30.

■ Samedi 22 février : Soirée organisée par le Twirling : Théâtre en patois avec la troupe d'Arsac-en-Velay « Les Souvassaires » à la salle polyvalente à 20h30.

■ Mercredi 26 février : Spectacle magie organisé par l'APE Noustoulet à la salle polyvalente à 14h.

■ Mercredi 28 février : Spectacle jeune public / Contes pour les petites oreilles « Blanc bonhomme de neige » par la Cie Poudre d'Esperluette, à la médiathèque à 16h30. Gratuit.

MARS 2025

■ Mercredi 5 mars : Spectacle jeune public « Petite mésange » par la Cie Tout un truc, au centre culturel à 16h30. Tarif : 3 et 2€.

■ Vendredi 7 mars : Carnaval et batucada dans le bourg de Saint-Germain-Laprade, organisé par le centre culturel et le SIVOM, à partir de 17h. Gratuit.

■ Du 11 mars au 4 avril : Exposition « Auprès de mon arbre » de Nadia Roux, au centre culturel aux horaires d'ouverture.

■ Vendredi 14 mars : Soirée Théâtre par les Tréteaux de Peynastre à la salle polyvalente à 19h.

■ Mardi 18 mars : Mardi culture « Le patois, langue ou pas ? » par Hervé Quesnel, au centre culturel à 20h30. Gratuit.

■ Vendredi 21 mars : Théâtre « Ça reste entre nous » par Stéphane Courtial au centre culturel à 20h30. Tarif : 5€ et 3€ (-12 ans).

■ Dimanche 23 mars : Vide ta chambre organisé par l'APE de Fay-la-Triouleyre, à la salle polyvalente à 10h.

■ Vendredi 28 mars : « Théâtre mode d'emploi » par la comédie de Saint-Etienne, organisé par le centre culturel et les Ateliers des Arts au centre culturel à 20h30. Tarif : 10 et 3€. Réservation dès le 21 mars au 04 71 04 37 35.

AVRIL 2025

■ Vendredi 4 avril : Kalebi en concert au centre culturel à 20h30. Tarif : 7€ et 5€ (-12 ans).

■ Samedi 5 et dimanche 6 avril : Les Foulées de St-Germain. Courses et trail. Au complexe sportif.

■ Samedi 12 avril : Jazz Band St Germain en concert à la salle polyvalente à 20h30.

■ Mardi 15 avril : Mardi Culture « Vous avez dit Moyen-Orient ? », au centre culturel à 20h30. Gratuit.

■ Samedi 19 avril : Chasse aux œufs organisée par le Comité de Fêtes au Cercle des Loisirs à 16h30. Gratuit.

■ Mercredi 23 avril : Jeune public « Les poules » par la Cie de Fil en Histoires Pour les petites oreilles, à la médiathèque à 16h30. Gratuit.

■ Vendredi 25 et samedi 26 avril : par l'association du village de Noustoulet, à Noustoulet, vendredi en soirée et samedi matin.

■ Mercredi 30 avril : Jeune public « (Les yeux dans) Les Yeux, la Bouche, le Nez » par la Cie Filalo, au centre culturel à 16h30. Tarif : 3 et 2 €.

MAI 2025

■ Du 6 mai au 6 juin : Exposition « Gouaches et collages » de Henri Rodier au centre culturel, aux heures d'ouverture.

■ Vendredi 16 mai : spectacle organisé par l'APEL La Source à la salle polyvalente à 19h.

■ Mardi 20 mai : Mardi Culture « Cap sur la Norvège » par Jacques Arnaud, au centre culturel à 20h30. Gratuit.

■ Vendredi 23 mai : Inter-écoles organisé par le SIVOM, au complexe sportif, toute la journée.

■ Samedi 24 mai : Paëlla de l'Amicale Michelin, à la salle des Jonchères, journée.

■ Samedi 24 mai : Fête du Périscolaire organisée par le SIVOM à la salle polyvalente à 16h.

JUIN 2025

■ Du 6 au 9 juin : Tournoi des Petites Têtes organisé par l'Entente Foot, au complexe sportif.

■ Lundi 9 juin : Pétanque organisée par l'association du village du Villard, au Villard, toute la journée.

■ Vendredi 13 juin : Anniversaire du Centre Culturel – 20 ans. Animations, concerts, etc... Au centre culturel en journée et soirée.

■ Vendredi 13 juin : Gala de Sports et Loisirs, à la salle polyvalente à 18h.

Vialleton Sylvain
Traiteur

SAVEURS D'ANTAN

Tél : 04 71 03 53 29
Z.A Lachamp
Tél : 06 82 21 42 52
43260 Saint Pierre Eynae
Email : saveursdantan@orange.fr
Site Web : saveursdantan-traiteur.com

EUREX
EXPERT-COMPTABLE
CONSEIL

Vous accompagner dans votre gestion et vos décisions pour l'avenir

Création, reprise, transmission d'entreprise
Gestion comptable, fiscale, conseil en gestion
Conseil social, gestion de la paie
Développement d'activité, financement
Conseil en gestion de patrimoine

Contactez notre bureau :
EUREX ALLEGRE & FAURE
78 impasse de Bombes - 43700 St Germain Laprade
04 71 03 57 04 - lepuy@eurex.fr
www.eurex.fr



■ Samedi **14 juin** : Challenge Philou organisé par le Football club au complexe sportif, toute la journée.

■ Mercredi **18 juin** : Fête de la Musique, bal Trad avec les Ateliers des Arts, au centre culturel à 19h.

■ Vendredi **20 juin** : Fête de la musique au centre culturel à 19h.

■ Dimanche **22 juin** : Marché des Créateurs à la salle polyvalente à partir de 10h.

■ Vendredi **27 juin** : Concert de la Chorale de l'école du Marronnier à la salle polyvalente à 19h.

■ Samedi **28 juin** : Gala du Twirling au gymnase en soirée.

■ Dimanche **29 juin** : Brocante organisée par l'association du village de Noustoulet, à Noustoulet, toute la journée.

JUILLET 2025

■ Du **11 au 13 juillet** : Spectacle par l'association du Village de Marnhac, en soirée.

■ Vendredi **18** et samedi **19 juillet** : Spectacle par l'association du Village de Marnhac, en soirée.

■ Mardi **22 juillet** : Interfolk au centre culturel à 21h.

■ Vendredi **25 juillet** : Grillades des Aînés, organisées par la mairie à la salle polyvalente à 17h.

AOÛT 2025

■ Du **15 au 18 août** : Vogue de St-Germain-Laprade organisée par la Mairie et les associations - Centre-Bourg - Journées et Soirées.

SEPTEMBRE 2025

■ Vendredi **5 septembre** : Forum des Associations au Centre culturel à 17h.

■ Dimanche **7 septembre** : Bourse des Guidons d'Autrefois à la salle polyvalente toute la journée.

■ Samedi **27 septembre** : Potée auvergnate organisée par l'Association du village de Fay à Fay-la-Triouleyre en soirée.

■ Samedi **27 septembre** : Assemblée générale du Twirling dans le hall à 9h.

OCTOBRE 2025

■ Vendredi **10 octobre** : Loto organisé par le Hand à la salle polyvalente à 19h.

■ Dimanche **12 octobre** : Fête de la Bio dans le bourg, toute la journée.

NOVEMBRE 2025

■ Dimanche **2 novembre** : Bourse aux Jouets organisée par l'APE du Marronnier à la salle polyvalente à 8h.

■ Dimanche **9 novembre** : Repas des Aînés organisé par la mairie à la salle polyvalente à midi.

■ Vendredi **14 novembre** : Assemblée générale de Douce Gym à la salle polyvalente à 12h.

■ Samedi **15 novembre** : Congrès de la Boule Amicale à la salle polyvalente à 12h.

■ Dimanche **16 novembre** : Thé Dansant organisé par l'Amicale Michelin, à la salle polyvalente à partir de 10h.

■ Vendredi **21 novembre** : Loto organisé par l'APE de Fay-la-Triouleyre à la salle polyvalente à 19h.

■ Samedi **22 novembre** : Moules Frites du Football club à la salle polyvalente à 19h.

■ Dimanche **23 novembre** : Vide ta chambre organisé par l'APE de Noustoulet à la salle polyvalente à 10h.

■ Vendredi **28** et samedi **29 novembre** : Représentations théâtrales par les Tréteaux de Peynastre, à la salle polyvalente en soirée.

■ Dimanche **30 novembre** : Bourse aux Jouets organisées par l'APE du Marronnier, à la salle polyvalente à partir de 10h.

DECEMBRE 2025

■ Samedi **6 décembre** : Le St Ger Bières, organisé par le Comité des Fêtes à la salle polyvalente à 19h.

■ Dimanche **7 décembre** : Loto organisé par l'APEL La Source à la salle polyvalente à 14h.

■ Vendredi **12 décembre** : Bûche de Noël de l'Amicale Michelin à la salle polyvalente à 14h.

■ Samedi **20 décembre** : Tournoi des Educateurs organisé par le Football Club au complexe sportif.

■ Samedi **20 décembre** : Sapin de Noël et photos, organisé par le Comité des fêtes à la salle d'activités à 14h.

Ce planning présente les manifestations connues en décembre 2024.

Pensez à consulter régulièrement www.saintgermainlaprade.fr pour les modifications et manifestations supplémentaires, merci de votre compréhension.



Renseignements, réservations matériel et salles :
Centre culturel municipal, 2, rue du Soleil Levant - Tél : 04 71 03 59 22.


Votre Opticien
sophie b. optique
27 rue Chaussade - 43260 St Julien Chapteuil
04 71 01 02 65
sophieb-optique43.fr
Facebook : SophieBOptique
saintjulienchapteuil@sophieb-optique.fr


DAVID AUTO
GARAGE
David DE OLIVEIRA
2 impasse du Mas
43700 ST GERMAIN LAPRADE
04 71 01 04 40 - 06 09 46 06 14
garage.dauto@gmail.com
Réparation - Carrosserie - Dépannage
Ventes véhicules Neufs et Occasions

Sarl
DOMERGUE et *Proximité
Savoir-Faire!*



**Chauffagiste RGE - Entretien - Régulation
Fuel - Gaz - Pompe à chaleur**

9a rue du Soleil Levant
SAINT-GERMAIN-LAPRADE
Tél. 04 71 05 05 23
mail : lionel.domergue@wanadoo.fr

AB2R
Aménagements - Bureau d'études
Réseaux - Routes

**HYDRAULIQUE ET
INGENIERIE DES
INFRASTRUCTURES**

- Eau potable
- Assainissement
- Gestion des eaux pluviales
- Continuité écologique
- Aménagements d'espaces publics
- Urbanisme opérationnel
- Dossiers réglementaires
- Électrification rurale

Tél. : 04 71 04 97 55 // contact@ab2r.fr // www.ab2r.fr

Gibert TP
06 14 01 47 02

TRAVAUX PUBLICS - TRANSPORT BENNE -
LOCATION D'ENGINS AVEC CHAUFFEUR

Z.I - 508 Av. Antoine Lavoisier - 43700 Saint-Germain Laprade
contact@giberttp.fr 04.71.01.40.68 www.gibert-tp.fr

GEL43

**SURGELÉS - GLACES
PRODUITS BOULANGERIES
Produits Secs - Frais**

Z.I. St Germain/Blavozy
43700 ST-GERMAIN-LAPRADE

Tél. : 04 71 03 52 93
Fax : 04 71 03 55 64

**Ets CHAZALLON S.A.S
CONSTRUCTIONS
MÉTALLIQUES**

Charpente • Couverture • Bardage • Serrurerie

751 Avenue Antoine Lavoisier - Z.A. Laprade
43700 SAINT-GERMAIN-LAPRADE
Tél. : 04 71 03 03 53 - Fax : 04 71 03 51 90

SARL TERRACOTA
Tous Travaux du Bâtiment

04 71 01 44 01 • luisfilipe@live.fr
www.platrerie-peinture-maçonnerie-43.fr

- Terrassement • Maçonnerie • Plâtrerie
- Peinture • Carrelage

Z.I. de Bombes - 43700 SAINT GERMAIN LAPRADE

marcon.elec'
VOTRE SPÉCIALISTE ÉLECTRICITÉ

Jean-Luc Marcon • Gérant : 06.08.27.04.95
Z.I. 643 rue Jean-Baptiste Lamarck - 43700 St-Germain-Laprade

PERSONNALISATION **ATOMYK** **IMPRIMERIE**
PUB

Objets et textiles Enseignes
CARTES DE VISITE 04 71 05 48 70 Signalisation

Banderoles Panneaux **FLYERS** **Stickers**
Déco tous véhicules Déco vitrines

Fay-la-Triouleyre - 43700 Saint-Germain-Laprade - www.atomykpub.com - f atomykpub **DEVIS GRATUIT 24H**

**Pompes Funèbres
HABOUZIT**



58 Impasse Michel Andanson
ZA de Doue
43700 Saint-Germain-Laprade

14 Route du Puy
43150 LAUSONNE

04 71 01 35 21
contact@pfabouzit.fr

ALTI TOITURE
Yannick ARGAUD

Couverture - Zinguerie - Renfort de charpente
Entretien et réparation de toitures
Mesures conservatoires après sinistre
Particuliers, Collectivités, Entreprises, Industries

682, Rue JB Lamarck
ZA Laprade
43700 St Germain-Laprade

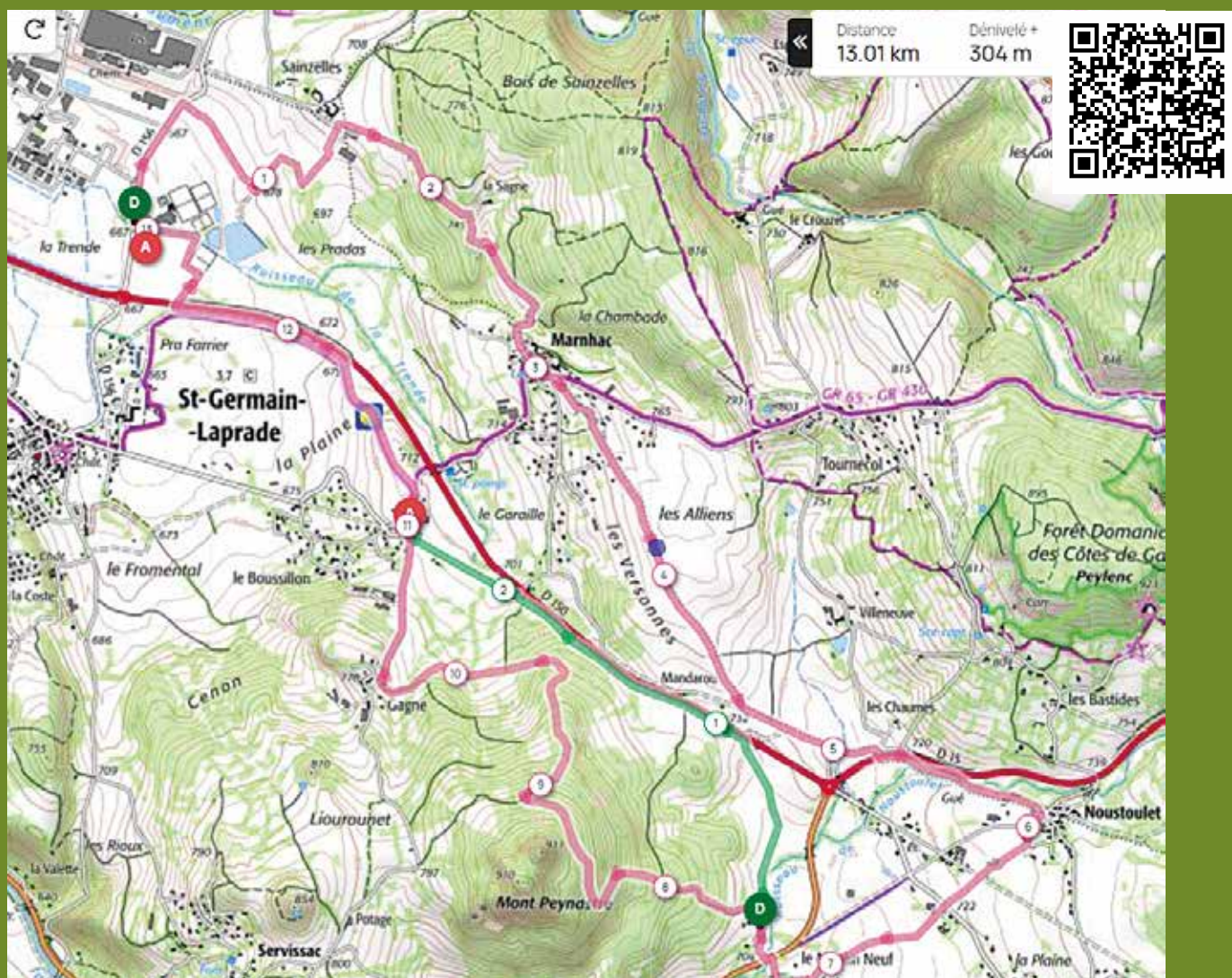
04 12 04 23 03

@ contact@altitoiture.fr
f Alti Toiture - Yannick Argaud

RANDONNEZ À ST-GERMAIN-LAPRADE !

Découverte des village de Marnhac, Noustoulet,
le Moulin Neuf, Gagne et le Boussillon

Au départ du Complexe sportif.



Balade au départ du complexe sportif. Découvrez ce parcours de 13 km, composé de 7,2 km de pistes forestières et 3,8 km de routes. Dénivelé positif 300 m. Prévoyez 4 heures maximum. Une variante est possible à tout moment. De beaux panoramas et de belles rencontres vous attendent !

- Départ parking complexe sportif, suivre la D.156 direction Blavozy, rester à droite et prendre le premier chemin à droite qui monte vers la ferme de Sinzelles. Observez les belles vaches Salers du Cantal et leur robe couleur acajou quelquefois noir ébène et leurs cornes en forme de lyre.
- A Sinzelles, prendre à droite le grand chemin qui passe près de la Sagne, qui est ensuite goudronné jusqu'à Marnhac. Traverser et prendre le chemin des Alliens qui sépare la commune de Saint-Germain-Laprade et de Saint-Pierre-Eynac. Sur le plateau un beau panorama s'offre

à vous : la plaine de Saint-Germain-Laprade, celle de Noustoulet et plus loin le massif du Mézenc et le mont Aiglet.

- Continuer le chemin jusqu'aux Chaumes, ensuite à droite, traverser la D15, continuer le chemin qui suit le ruisseau jusqu'au village de Noustoulet.
- Arrivée vers l'assemblée, traverser l'ancienne D15 puis cheminer à droite jusqu'au chemin du Moulin Neuf qui passe devant une ancienne ferme. Nous traversons la voie impériale ou romaine. Au croisement à coté d'un banc, une pierre plantée apparaît, elle indique les directions de Saint-Agrève, Le Puy et autres en lettres romaines.
- Continuer tout droit jusqu'au croisement de la route du Villard D.635, traverser sur votre droite un ancien bâtiment abritant une scierie. Cheminer jusqu'au Moulin Neuf, continuer sur la route à droite jusqu'au croisement.

- Traverser la D.15 et prendre la Montée de Peynastre. Là, 2 choix s'offrent à vous, soit à gauche cheminement vers Peynastre ou à droite (variante moins difficile) direction Mandaroux puis le Boussillon.
- Sinon monter dans le bois jusqu'au croisement là, à droite puis à gauche continuer de monter le chemin dans le mont Peynastre, continuer jusqu'au kilomètre 9, là un chemin descendant se présente. Prendre ce chemin pendant 800 m, au croisement prendre à gauche et cheminer jusqu'au village de Gagne.
- Arrivée sur la route qui descend au Boussillon, au croisement aller tout droit jusqu'à la croix chemin de Saint-Jacques (GR65).
- Prendre à gauche direction Saint-Germain-Laprade. Le dernier panorama s'offre à vous. Cheminer jusqu'au passage sous la route à votre droite, continuer le chemin sablé jusqu'à l'arrivée au complexe sportif.

Samedi 29 mars

PLOGGING

—Saint—
Germain
Laprade
au  des équilibres

Rendez-vous
à 8h30 au complexe
sportif, collation
au départ, moment
convivial au retour
à 11h30.



Une paire de gants de jardinage offerte*

**dans la limite des stocks disponibles.*

**Apportez vos gants non jetables si possible
et une pince si vous avez. Sacs de transports fournis.**

